

01

## Grenelle de l'environnement

# Où sont passés les efforts des agriculteurs

**En matière d'environnement, les agriculteurs sont souvent montrés du doigt et caricaturés. Les efforts réalisés depuis 10 ans par les producteurs de grandes cultures en matière de protection phytosanitaire sont pourtant réels. Et leurs effets sont mesurés. Si l'on tentait un coup de chapeau ?**



Clôture du Grenelle Environnement, le président de la République a annoncé une « révolution » écologique : « La volonté de la France doit être exemplaire ».

© Didier Noizet, service photographique de la présidence de la République

**G**renelle de l'environnement, SDAGE, Assises de l'agriculture... Depuis plusieurs mois, les événements et les annonces se multiplient sur l'environnement et l'agriculture. Personne n'ignore que la culture des OGM est suspendue dans l'attente d'une loi au printemps et que la production biologique

Charles Baudart

c.baudart@perspectives-agricoles.com

devrait bénéficier d'un train de mesures. Personne n'ignore non plus que l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture est sur la sellette. Preuve qu'à Paris, les dirigeants politiques entendent exprimer leur souhait d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, à l'image du ministre de l'Agriculture, Michel Barnier : « *Lorsque l'on produit dans un environnement qui appartient à tout le monde, il faut accepter de répondre aux questions que*

*se pose la société autour de vous* ».

Mais l'agriculture française est-elle la grande polluante que l'on se plaît à décrier ? Les agriculteurs sont-ils un poids pour l'environnement ?

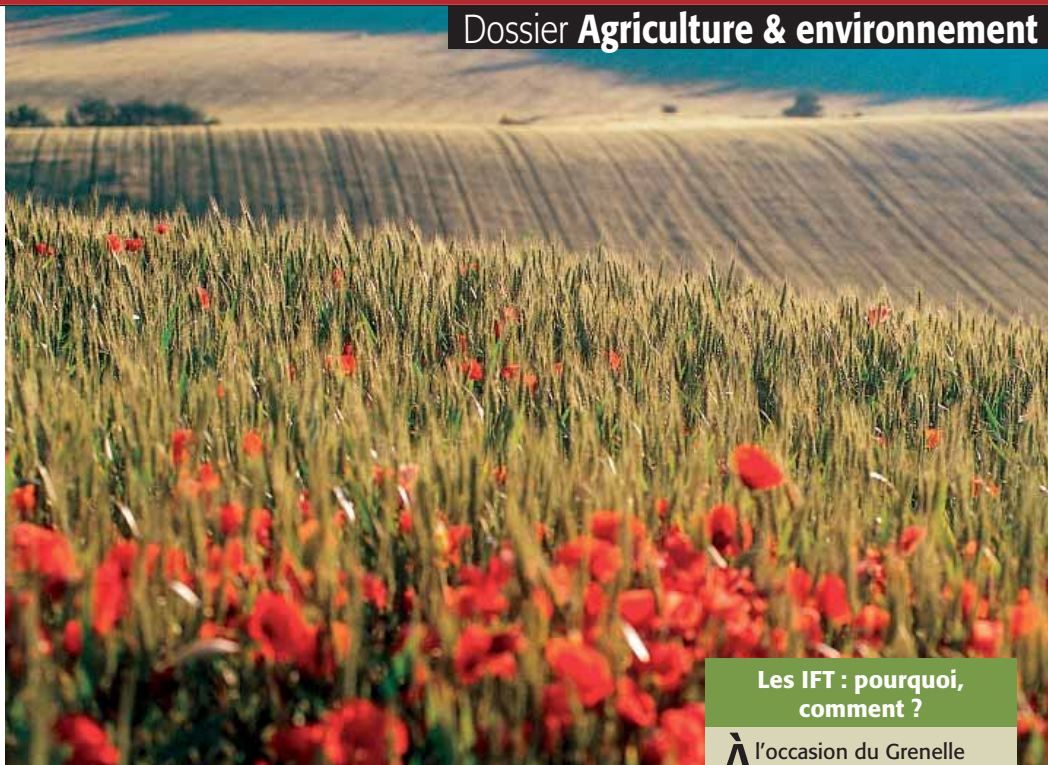
### Baisse des quantités de phytos

Depuis 10 ans, les progrès sont notables et visibles sur bien des points.

En matière de produits phytosanitaires – disons pesticides – les volumes vendus ont

diminué de 28 % en 5 ans, de 99 600 Mt en 2001 à 71 600 Mt en 2006. Les ventes baissent en moyenne de 2,2 % par an. Depuis 1999, la baisse cumulée des tonnages vendus est de 40,5 % (source UIPP). En moyenne, les doses ont été di-

▶ Malgré le peu d'écho qui en est fait, les agriculteurs multiplient les efforts pour respecter leur patrimoine, sur leur temps et leurs deniers.



© B. Minier

# urs ?

visées par plus de 9 en 50 ans.

Sous l'effet combiné de l'interdiction de molécules, du durcissement des conditions d'utilisation et d'une réduction des doses apportées, le nombre de matières actives autorisées est lui-même en baisse constante. Elles étaient 800 en 1990. Depuis 2006, un plan ministériel prévoit le retrait de 47 molécules dans les toutes prochaines années. En octobre dernier, 5 autres substances actives, dont 4 à usage agricole, ont été ajoutées à la liste des futurs produits interdits. Au total, le nombre de matières actives autorisées en France passera bientôt sous la barre des 450.

« *L'examen des dossiers d'homologation des produits a largement évolué* », explique Béatrice Guenebeaud, directrice adjointe de Passion Céréales. « *En 1960, l'efficacité du produit jouait à 80 % dans l'obtention d'une AMM, contre 20 % pour le contrôle de toxicité. Aujourd'hui, la part consacré à l'efficacité est tombée à 10 %, contre 50 % pour la toxicologie et 40 % pour l'écologie* ».

## Qualité des eaux en hausse

Quand les agriculteurs adaptent leurs pratiques, les résultats sont rapidement au rendez-vous.

### En matière d'environnement, les efforts réalisés depuis 10 ans par les producteurs et les filières sont mesurés mais méconnus.

Dans le bassin versant de La Fontaine du Theil, en Bretagne, les pratiques des agriculteurs ont été suivies à la trace entre 1998 et 2006 par ARVALIS – Institut du végétal. Les données collectées montrent qu'en 8 ans, le nombre de matières actives détectées dans les eaux a largement diminué. Sur ce territoire de 136 ha, près de 15000 analyses ont été réalisées entre 1998 et 2006. Sur cette période, la fréquence de détection de matières actives dans les eaux est passée de 23 % à 5 %.

▶ Sur la Fontaine du Theil, la fréquence de détection de matières actives dans les eaux est passée de 23 % à 5 %.

Parmi ces substances, moins de 1 % des analyses dépassaient le seuil de 0,1 microgramme/litre (directive eau potable), contre 4,6 % en 1998.

Quand les aménagements sont réalisés, la quantité de pesticides présents dans les eaux diminue nettement.

« *L'élément indispensable avant de faire des propositions d'améliorations est de*

*réaliser le diagnostic de terrain et d'identifier les zones à risque de transfert* », commente Julie Maillet-Mezeray, ingénieur environnement à ARVALIS – Institut du végétal. « *C'est sur ces zones à risque qu'il faut agir. Sur le bassin versant du Peyron, le diagnostic des risques de transfert des produits a montré que seul 2,7 % des 14 000 ha de SAU de la zone présentait des risques de pollution. C'est sur ces zones à risques qu'il faut se concentrer et proposer des solutions adaptées.* »

« *Pour diminuer les flux de matières actives, une réduction des quantités appliquées peut être un levier efficace* », admet Julie Maillet-Mezeray, qui précise aussitôt « *mais il pénalise rapidement la production alors que d'autres mesures sont toutes aussi efficaces et neutres vis-à-vis de la production* ». Ces mesures tiennent dans l'équipement du pulvérisateur (cuve de rinçage adaptée, buses anti-dérives...), dans les pratiques des agriculteurs (rinçage et vidange des fonds de cuve à la parcelle, désherbage mécanique des fossés) et dans l'aménagement du linéaire des ruisseaux (bandes enherbées, haies.)

### Les IFT : pourquoi, comment ?

À l'occasion du Grenelle de l'environnement, une mesure a été largement commentée : celle de « *réduire de 50 % l'usage des pesticides, dont la dangerosité est connue, si possible dans les 10 ans qui viennent* ». L'indicateur retenu serait l'IFT (Indice de Fréquence de Traitement). Cet indicateur se veut synthétique : résumer la dose utilisée et la fréquence des traitements (un produit appliqué une fois à la dose d'homologation équivaut à un IFT de 1). L'IFT ne mesure pas l'impact de la protection des cultures sur la qualité des eaux et l'environnement. Les instituts techniques relèvent que les IFT n'ont de sens que s'ils sont corrélés avec une fréquence de pression parasitaire. Si les références retenues ne tiennent pas compte du contexte parasitaire de l'année, cet indicateur pénalisera les agriculteurs les plus pointus, qui adaptent depuis longtemps leur dose aux problèmes à traiter. L'état de l'innovation, le flux des nouveaux produits est aujourd'hui insuffisant pour remplacer toutes les interventions qu'il faudrait supprimer. Par exemple, en maïs, la diminution de l'IFT se solderait mécaniquement par une généralisation des sulfonylurées dans le désherbage de la culture, provoquant très rapidement l'apparition d'adventices résistantes.



« Utiliser moins de phytos sans discernement ne doit pas être une fin en soi », appuie Jack Massé, responsable du département Recherche & Développement d'ARVALIS – Institut du végétal. « L'objectif, l'intérêt général, est de réduire l'impact de ces produits sur l'environnement et la santé. Toute la question est de dire comment continuer à bien protéger les plantes pour produire autant qu'avant. La réponse passe par une meilleure connaissance des variétés et du matériel végétal, du mode d'action des produits, des parasites et de leur évolution. C'est ce sur quoi nous travaillons. Ces acquis permettent d'identifier les pratiques culturales susceptibles de faire baisser la pression parasitaire. Actuellement, nos essais et travaux permettent de diffuser des programmes phytosanitaires adaptés aux contextes régionaux mais aussi d'anticiper et de prévoir les risques de développement des maladies et parasites. Pour l'avenir, la génétique sera – encore plus que par le passé – un élément déterminant, mais qui ne fera pas tout. »

## Batterie d'aménagements

Pour limiter les risques à la ferme, il s'agit de bâtir une aire de récupération des eaux contaminées et d'éviter toute dispersion de phytos dans les

### Toutes choses égales par ailleurs

La France est le premier utilisateur de produits phytosanitaires en Europe. C'est une réalité. Cette position doit être comparée au niveau des productions agricoles nationales.

Il existe une relation étroite entre l'importance de la production agricole et l'utilisation des produits phytosanitaires au sein des différents pays de l'Union Européenne. La

France contribue à hauteur de 20 % à la production de l'UE, suivie par l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne... qui sont au 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang du marché phytopharmaceutique.

### Marché phytopharmaceutique et production agricole européenne (en millions d'euros)

	CA phyto 2006 <sup>(1)</sup>	Part de CA en %	Production agricole <sup>(2)</sup>	Production agricole en %
France	1 721	25,0	60 071	19,5
Allemagne	1 112	16,2	39 903	12,9
Italie	712	10,3	44 053	14,3
Espagne	556	8,1	37 583	12,2
UK	487	7,1	21 212	6,9
Pologne	360	5,2	15 838	5,1
Pays bas	268	3,9	22 381	7,3
Hongrie	237	3,4	6 232	2,0
Belgique	171	2,5	6 449	2,2
UE à 25	6 880	100	308 299	100

(1) : source ECPA ; (2) : Valeur au prix de base - source Eurostat – comptes de l'agriculture.

sols et eaux. Sur ce point encore, les progrès sont énormes et acquis depuis longtemps. Les bidons de pesticides étaient autrefois brûlés à l'abri des regards. Aujourd'hui, rares sont les agriculteurs qui ne rincent pas méticuleusement leurs bidons lors de la vidange de l'emballage, avant de les stocker dans des sacs étanches qui seront confiés à des structures de collecte de déchets agricoles, comme ADIVALOR. « Le volume d'emballages collectés atteint plus de 4 500 tonnes sur la campagne 2006/2007, correspondant à 60 % des quantités à récupérer », commente Pierre de Lépinau, directeur général d'ADIVALOR.

« Notre objectif est de collecter 70 % des emballages vides mis en marché d'ici à 2010. Les volumes collectés par ADIVALOR ont été multipliés par 22 depuis 2000, preuve que les agriculteurs sont des gens responsables. »

▶ La couverture des sols en automne-hiver a montré depuis longtemps son intérêt.

Reste que tout cela à un coût, supporté par les agriculteurs. « L'investissement nécessaire de l'ensemble de l'exploitation (local phytosanitaire, aire de remplissage, équipement du pulvérisateur) peut varier de

3000 à 5000 € en fonction de l'existant », commente Julie Maillot-Mezeray, qui rappelle qu'il existe encore des marges de progrès « en particulier pour sécuriser les aires de remplissage, mieux gérer les fonds de cuves et les eaux de rinçage contaminées. Au-delà de l'acquisition de matériel, l'évolution des comportements est indispensable. Il faut avoir le matériel et s'en servir. »

Une observation que ne rejette pas Jean-François Gleizes, agriculteur et président de Passion Céréales, qui rappelle cependant que « les producteurs utilisent le moins de pesticides possibles pour atteindre leur objectif de rendement. Ils emploient ces produits par nécessité, pas par plaisir ». Et de rappeler une évidence trop souvent oubliée : « Les agriculteurs respectent l'environnement autant que leurs concitoyens. Ils aiment leur métier et la nature avec laquelle ils travaillent ».

Et si les agriculteurs étaient vraiment « les premiers écologistes de France » ? ■

**Pour maîtriser les techniques d'application, les outils d'aide à la décision, le raisonnement des traitements, la formation et le conseil sont des leviers essentiels.**

